

Image not found or type unknown



Sponsor pour association sportive

Par **Lindaquib**, le **02/03/2017** à **14:34**

Bonjour,
Mon enfant joue au football dans une association sportive.
Les bénévoles du club ont trouvé une entreprise payant la totalité des survêtements pour les enfants.
Le club nous réclame une participation de 10.00 euros par survêtement.
Sachant que la somme versée par l'entreprise couvre la totalité des survêtements, le club a-t-il le droit de demander aux familles une participation supplémentaire et de coup détourner environ 900.00 euros (90 enfants * 10 euros) pour une autre utilité.
Merci beaucoup de vos réponses